

IMPOT SUR LE REVENU ET CHARGES SOCIALES SALARIALES

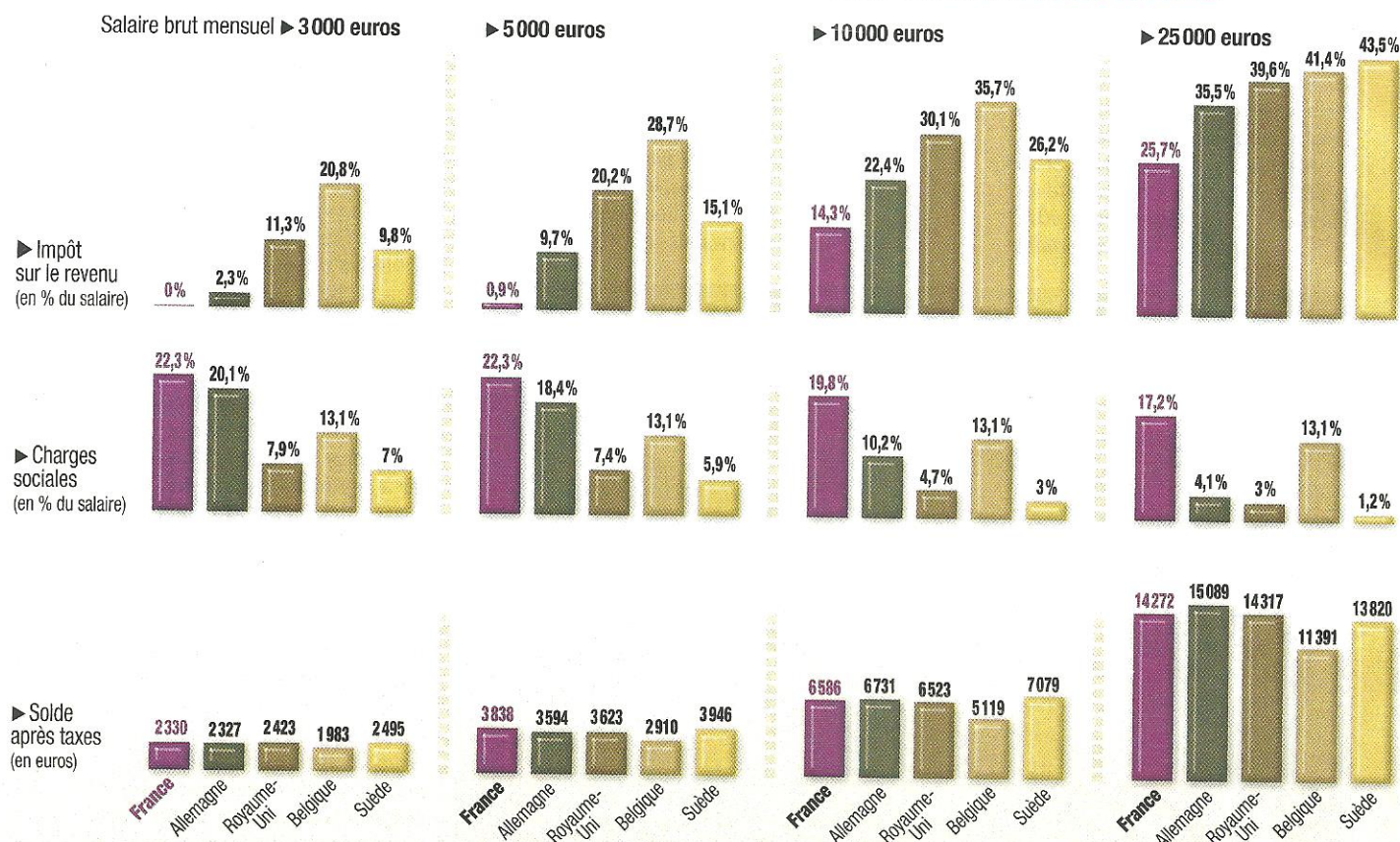
Les prélèvements globaux

comparaison

France, Allemagne, Royaume uni, Belgique et Suède

Famille avec deux enfants à charges

TAXATION SELON LE NIVEAU DE SALAIRE POUR UNE FAMILLE AVEC DEUX ENFANTS À CHARGE



LES CHARGES SOCIALES ENGLOBBENT LES COTISATIONS SOCIALES SALARIALES ET, POUR LA FRANCE, LA CSG. LE CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU NE PREND PAS EN COMPTE LES POSSIBLES DÉDUCTIONS PARTICULIÈRES. TAUX DE CHANGE : 1 EURO = 0,8 LIVRE STERLING ET 1 EURO = 9 COURONNES SUÉDOISES.

SOURCE : OLIVIER PIETRI CONSULTANT

Les ménages français sont avantagés, grâce notamment au mécanisme du quotient familial, qui rabaisse nettement la facture. En Allemagne et en Belgique, il existe juste un abattement forfaitaire par enfant. En Angleterre et en Suède, les enfants ne donnent droit à aucune déduction.